

PLATEFORME D'ADRESSAGE SECURISÉE ET GRATUITE KINES-PATIENTS

QUELS SONT LES BESOINS EN BRETAGNE ?

- Des Kinésithérapeutes :
 - Mettre en valeur vos spécificités d'exercice ;
 - Recevoir des demandes de prise en soins adaptées à vos spécificités et éviter les nombreux appels sur messagerie ;
 - Disposer d'un outil adapté et sécurisé d'adressage de soins kiné ;
 - Développer des projets de soins programmés et non programmés.
- Des institutions et des autres professionnels de santé :
 - Disposer d'un annuaire optimisé et actualisé recensant les spécificités des kinés libéraux bretons ;
 - Recueillir des données démographiques (anonymisées) kinés plus précises ;
 - Faciliter les retours à domicile (sortie d'hospitalisation).
- Des patients :
 - Plateforme accessible 24h/24, 7J/7, respectant le libre choix du patient ;
 - Trouver un kiné libéral conventionné, à domicile ou cabinet, proche de chez eux ;
 - Faciliter la prise de RDV en fonction des soins kiné prescrits ;
 - Désigner leur professionnel de santé référent en ligne (cercle de soins) ;
 - Améliorer le parcours des patients et faciliter la prise en soins kinésithérapique.

QU'EST CE QUE LA PLATEFORME D'ADRESSAGE INZEE.CARE ?

Inzee.Care est une plateforme d'adressage sécurisée et gratuite grâce aux financements des URPS pour les professionnels de santé libéraux (infirmiers, kinés, orthophonistes) et pour les patients.

C'est une solution de prise de rendez-vous en ligne simple, rapide et gratuite.

POURQUOI L'UTILISER (RÉSULTATS ATTENDUS) ?

C'est une plateforme créée par et pour des professionnels de la santé diplômés d'État. Tous les mois, ce sont des milliers de demandes de soins enregistrées sur la plateforme. Elle vous permettra de :

- Réduire le nombre d'appels et de messages vocaux dans vos cabinets ;
- Afficher vos spécificités d'exercice auprès des professionnels de santé et des patients ;
- Répondre à des demandes de soins adaptées à vos spécificités ;
- Accepter ou refuser la demande de soins adressée sur la plateforme inzee.Care.

COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE ?

La plateforme d'adressage inzee.Care est financée à 100 % par l'URPS Kiné Bretagne pour les Kinés libéraux bretons.

Dès qu'un kinésithérapeute correspond aux critères d'une demande patient, il reçoit une notification proposant la prise en charge, qu'il peut accepter ou refuser en temps réel :

- S'il accepte le soin, il s'engage à appeler le patient ou l'établissement pour préciser les conditions de prise en charge (notamment la date et l'heure du RDV).
- S'il refuse ou qu'il n'a pas le temps d'y répondre, la demande est transmise à ses confrères les plus proches.

Le professionnel peut activer ou désactiver, via son profil, la réception de SMS/notifications en fonction de ses jours de travail.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ?

La plateforme d'adressage d'inzee.Care est une solution clé en main cependant elle reste paramétrable en fonction des besoins de chaque profession.

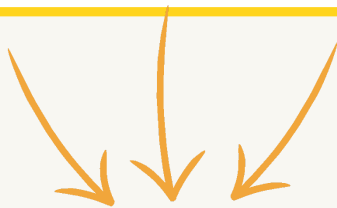
Elle pourra être utilisée pour développer des projets avec les instances sanitaires et les établissements de santé pour l'organisation et la visibilité de la profession kiné en région Bretagne.

Ainsi, n'hésitez pas à nous faire remonter vos suggestions, besoins et propositions d'évolution à l'adresse suivante : accueil@urps-mk-bretagne.org

CONTACTS

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'URPS Kiné Bretagne :

- Mail : accueil@urps-mk-bretagne.org
- Téléphone : 02 99 84 15 16



CLIQUEZ ICI
POUR VOUS INSCRIRE
SUR LA PLATEFORME INZEE.CARE